



## 1) CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site [www.campingduchene.fr](http://www.campingduchene.fr). Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

## 2) LA LOCATION EST PERSONNELLE

Le preneur s'interdit de sous louer ou de céder la location ou l'emplacement à un tiers. Nous vous rappelons que les hébergements locatifs et les emplacements sont prévus pour un nombre de personnes précis, y compris enfants et bébés. Si vous arrivez en surnombre par rapport à la capacité prévue ou avec des personnes ne faisant pas partie de la réservation initiale, votre réservation sera purement et simplement annulée et aucun remboursement ne pourra être effectué.

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance, en plus ou en moins, doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

## 3) RESERVATION

La réservation sera effective qu'après réception de l'engagement de location dûment complété, accompagné de l'acompte déductible, représentant 25% du montant du séjour. En cas d'annulation, l'acompte sera conservé. Le camping se réserve la possibilité de refuser la location. Toute modification du contrat d'origine (durée, identité, nombre d'occupants, etc.) entraînera son annulation. En cas de déclaration inexacte, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

## 4) HEURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Les locations sont disponibles à partir de 16 h 00 le jour de votre arrivée et un état des lieux de sortie devra être réalisé entre 9h 00 et 11h 00 le jour du départ. (sur rendez-vous la veille).

Les emplacements sont disponibles à partir de 12 h 00 et devront être libérés avant 12 h 00 le jour du départ. Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 11h pour les locatifs et après 12h pour les emplacements entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

Vous devez nous aviser du retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre réservation. Le gestionnaire disposera de la réservation s'il restait sans nouvelle de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue.

De 22h à 7h, le camping est fermé à tout véhicule.

## 5) RETRACTATION & ANNULATION

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation. En cas d'annulation, vous devez nous informer par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'annulation du séjour à moins de 30 jours avant le jour d'arrivée entraînera une indemnité de dédommagement égale au prix de la totalité du séjour à la charge du preneur.

Si l'annulation du séjour est notifiée à plus de 30 jours avant le jour d'arrivée, l'acompte versé représentant 25% du séjour sera conservé.

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison. En cas de départ anticipé, les journées d'absence ne seront pas décomptées, la direction se réserve le droit de relouer la location.

Une assurance annulation facultative peut être souscrite auprès de la FFCC (Fédération Française Camping et Caravaning), bulletin sur demande.

## 6) REGLEMENTS & DEPOT DE GARANTIE

La location devient effective qu'avec notre accord et après règlement complet du montant total du séjour et des frais de réservation.

À votre arrivée, une caution de 300 € sera exigée pour la location ainsi qu'une caution de 80 € pour le ménage. Sans caution de votre part, vous ne pourrez pas accéder à votre location.

Vous devez contrôler l'inventaire du bien loué et nous informer de toutes anomalies constatées dans les 2 heures (inventaire ou détérioration du bien loué). Passé ce délai, nous ne pourrions plus en tenir compte.

Les cautions vous seront restituées le jour de votre départ après l'état des lieux de sortie effectué par nos soins (état des lieux sur rendez-vous à prendre à l'avance à la réception). En cas de départ en dehors des horaires d'ouverture, elles vous seront restituées par courrier postal dans les quinze jours qui suivent votre départ, sous déduction de la valeur des objets détériorés ou manquants et éventuellement de la remise en état du bien loué si nécessaire.

Le nettoyage du bien loué est à la charge du locataire. En fin de séjour, le bien loué doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, la caution ménage de 80 € sera conservée.

Pour les emplacements une caution de 20€ sera exigée pour l'obtention du badge permettant l'accès au véhicule dans l'enceinte du camping de 7h à 22h.

## 7) REGLEMENT INTERIEUR

Le preneur s'engage scrupuleusement à respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'entrée, en particulier, il respectera : les plantations, évitera de gêner ses voisins avec des appareils fortement sonores et cessera tout bruit de 23 h 00 à 7 h. Le non-respect de ce dernier, après avertissement, entraînera l'expulsion sans remboursement, ni indemnité.

La responsabilité du camping du Chêne n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de quelque nature que ce soit pendant ou suite à un séjour. La direction n'est responsable que des objets déposés à l'accueil.

Les animaux domestiques (15 kg max) sont admis sur le camping à condition qu'ils soient vaccinés (présentation du carnet de vaccination à l'arrivée), qu'ils soient tenus en laisse et ne soient pas laissés au camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Les chiens de 1re et 2e catégories sont interdits sur le terrain de camping. Les promenades hygiéniques des animaux domestiques se feront impérativement à l'extérieur de l'enceinte du camping.

Les visiteurs peuvent être admis sur le camping sous la responsabilité de ceux qui les reçoivent. Avant leur entrée dans l'enceinte du camping, ils devront se présenter à la réception aux heures d'ouverture en présence des personnes qui les reçoivent et devront s'acquitter des droits d'entrée. Dans tous les cas les véhicules des visiteurs devront être stationnés sur les parkings extérieurs.

Les véhicules utilitaires ainsi que les caravanes à double essieux ne sont pas autorisés sur le camping.

Les enfants sont sous l'entière surveillance et responsabilité des adultes responsables les accompagnants.

La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation.

## 8) PISCINE

L'espace piscine est ouvert du 1er mai au 30 Septembre de 10 h à 20 h.

L'accès à la piscine est gratuit et strictement réservé aux clients du camping qui devront se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité. Les animaux sont strictement interdits dans l'enceinte de la piscine. La direction et ses préposés déclinent toute responsabilité en cas d'accident dans l'enceinte de la piscine.

Le passage au pédiluve et la douche est obligatoire pour chaque client pénétrant dans l'enceinte de la piscine. Il est formellement interdit de pénétrer avec des chaussures aux pieds. Il est formellement interdit de manger, de boire, fumer sur les plages.

Il est interdit de courir, de plonger, de sauter et de chahuter sur les plages ou de déranger les autres baigneurs.

Le respect du règlement intérieur de la piscine est obligatoire et s'impose à tous les clients du camping dès leur admission. La piscine n'est pas surveillée et son utilisation se fait aux risques et périls des baigneurs. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou adultes responsables qui en assument la surveillance exclusive sous leur responsabilité. Un préposé de la direction pourra être chargé de veiller à l'application du règlement intérieur de la piscine. En cas de non-respect de celui-ci, la direction pourra décider l'exclusion temporaire ou définitive du contrevenant.

En cas de déclarations inexactes du locataire, d'infraction au règlement intérieur, ou à défaut d'exécution d'une seule des conditions générales, le contrat de location sera résilié de plein droit, le(s) client(s) sera expulsé, et aucun remboursement ne sera accordé.

## 9) DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Nantes.

## 1) SALES TERMS AND CONDITIONS

The present sales terms and conditions rule all the stays sold on the website [www.campingduchene.fr](http://www.campingduchene.fr). They are included in the contract binding the establishment and the customers.

The client agrees to acknowledge these terms and conditions prior to any booking request for a stay concerning himself and any other person enjoying the stay.

According to the law in force, the present terms and conditions are available for the client for information only and prior to any contract for holiday purchase. The terms and conditions are available on written request to the establishment office.

## 2) THE RENTING IS PERSONAL

The renting party shall not sub-let or transfer the rented facilities or pitch to a third party. We remind you that the rental accommodation is for a fixed number of persons including children and infants. If the number of persons exceeds the planned capacity of the accommodation or if there are persons who are not mentioned in the initial booking, your reservation will quite simply be cancelled and no refund will be granted.

Any change that could result in a difference in the fee, whether less or more, must be notified on arrival. Should the renting party make an inaccurate declaration, this contract will be terminated as of law and the sums paid will not be refunded.

## 3) BOOKING

Renting becomes effective only after the reception of the complete booking contract and after deduction of the down payment corresponding to 25% of the total price and booking fees made out to S.A.R.L. camping du chêne.

Should the customer cancel his booking, the down deposit will not be refund. The camping du chêne reserves the right not to accept the reservation. Any modification of the initial contract will cancel it and no refund will be granted.

## 4) ARRIVAL AND DEPARTURE TIMES

The rentals are available from 4 p.m. onwards on the day of your arrival. An inspection of the premises will be carried out between 9 a.m. and 11 a.m. on the day of your departure.

The pitches are available from 12 p.m. onwards and you have to vacate the pitch before 12 noon on the day of your departure.

Should the customer not leave the premises before the due time, an extra night will be charged. Any prolongation of the stay must be notify 24 hours before the initial departure date as on the contract.

You must notify us of any delay in arrival in order to keep your booking open. The manager will cancel your reservation and will be allowed to rent out the facilities again if there is no news from you 24 hours after your scheduled arrival date.

From 10 p.m to 7 a.m., vehicles are not allowed on the campsite.

## 5) WITHDRAWAL AND CANCELLATION

The legal dispositions related to withdrawals on on-line sales do not apply to tourist services (article L.121-20-4 from the French Code de la consommation).

For any on-line booking, customers will have no right of withdrawal.

In the case of cancellation, you must inform us by registered letter with acknowledgement of receipt.

The full price for the rental will be charged by the campsite for any cancellation less than one month before your arrival.

There will be no refund of the down payment for any cancellation more than one month before your arrival. When the stay has started, there is no refund possible in the case of early departure on any grounds whatsoever.

In the event of early departure, the management reserves the right to rent out the facilities again. The days of absence will not be taken into account. In all cases, the campsite reserves the right to retain the booking fees.

An optional cancellation insurance can be taken out from the FFCC (Fédération Française Camping Caravaning) on request.

## 6) REGULATION AND DEPOSIT

Renting becomes effective only after the reception of the complete booking contract and after deduction of the down payment corresponding to 25% of the total price and booking fees made out to S.A.R.L. camping du chêne. On your arrival, you will have to pay a deposit of 300€ for the rental along with a deposit of € 80 for cleaning charges. Without payment of this deposit you will not have access to your rental unit.

You must check the unit rented and inform us of any anomaly within 2 hours (inventory or deterioration of the unit rented).

After this deadline, we will not take it into consideration.

The deposits will be refunded to you on the day of your departure after we have inspected the premises. Inspection of the premises by appointment to be made in advance at the reception). In the case of departure outside of opening hours, the deposits will be refunded by post within fifteen days following your departure, subject to deduction of the value of items that are missing or deteriorated and if necessary, the repair and restoration thereof.

The rented unit has to be cleaned by the renting party. At the end of the stay, the rented unit has to be left in a perfectly clean condition. If this is not the case, a sum of 80€ will be retained from the deposit.

If you are renting a pitch, you will be required to pay a 20 € deposit to obtain a badge for parking your car in the campsite between 7am and 10pm.

## 7) INTERNAL REGULATION

The renting party agrees to strictly abide by the internal regulations displayed at the entrance of the campsite and in particular to respect the plants, take heed not to disturb the neighbours with noisy devices and to refrain from making any noise from 11.00 p.m. to 7 a.m. Non-compliance with the latter regulation after due warning is given, will result in eviction from the premises without any refund or compensation for the stay.

Le Camping du Chêne will not be held liable in the event of theft, loss or damage of any kind whatsoever during or after a stay. The management will only be liable for items deposited at the reception.

Domestic animals (max 15 kg) are admitted to the campsite provided they have been vaccinated (obligation to present the vaccination certificate on arrival), that they are held on a lead and that they are not kept at the campsite, even if locked inside, in the absence of their masters who have civil liability for them. Dogs of the 1st and 2nd categories are prohibited on the campsite. Walking the dogs on the premises is forbidden.

Visitors are admitted into the campsite under the responsibility of those who have invited them. They must introduce themselves at the reception on arrival with the person inviting them and pay the entrance fee. Visitor's vehicles are not allowed on the camping and will have to be parked outside.

Utility of commercial vehicles are not permitted on the campsite. Dual axle caravans cannot access the camping.

Children are under the responsibility of the adults that are responsible for them.

Le Camping du Chêne will not be held liable in the event of theft, loss or damage of any kind whatsoever during or after a stay and also for breakdown or out of order equipment. For your personal guarantee in the event of theft, loss damage of your personal belongings or rentals-camping facilities, you will need your public liability insurance.

## 8) SWIMMING POOL

The swimming pool is open from May the 1st until September the 30rd.

The access to the swimming pool is free and for customers only. Users of the swimming pool will have to comply with hygiene and security rules. Pets are not allowed on the premises of the swimming pool. The camping will not be held liable in case of an accident on the swimming pool premises. Footbath and shower are compulsory before getting in the water. It is forbidden to access the swimming pool with shoes, or food, drinks and cigarettes. It is not allowed to run on the pool-beach, to dive or jump in the water or disturbing other people using the swimming pool. Respecting the rules is compulsory for all the person on the campsite. Swimming is not supervised and therefore takes place under the entire responsibility risks and costs of to themselves. Minors can't access the swimming pool by themselves, they have to be with an adult who is responsible for them. The camping staff is allowed to make sure the rules are respected. Failing to respect the rules, the camping can decide immediate expulsion of the offender, temporarily or definitively.

In the case of false statement from the client, infringement of the rules or the present contract, the renting contract will be terminate by full right. Client(s) will be expelled and there will be no refund of any kind.

## 9) APPLICABLE LAW

These general conditions are subject to French law and all disputes concerning their application falls under the jurisdiction of the High Court or Tribunal de Commerce de Nantes.